

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 22 octobre 1970

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

LA LOI SUR LES JUGES

MODIFICATION CONCERNANT LES JUGES PROROGÉS

[Traduction]

M. Hyl Chappell (Peel-Sud) demande à présenter le bill C-173, tendant à modifier la loi sur les juges (juges prorogés).

Des voix: Expliquez-vous.

• (11.10 a.m.)

M. Chappell: Monsieur l'Orateur, ce bill permettra aux juges de prendre leur retraite à 70 plutôt qu'à 75 ans, à la condition qu'ils restent des juges prorogés jusqu'à l'âge de 75 ans. On prévoit que ces quelques juges en surnombre faciliteront la liquidation des causes en retard et accéléreront le travail des tribunaux.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

QUESTIONS ORALES

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LES MOTIFS DE RECOURS À LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE—LES ACTIVITÉS DU FRAP—LA DÉCLARATION DU MINISTRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Pourrait-il nous dire si, pour recourir à la loi sur les mesures de guerre, le gouvernement avait de bonnes raisons de croire que le FLQ, se servant comme paravent d'une organisation du nom de FRAP, qui présente des candidats aux élections de Montréal, voulait désorganiser ces élections par des explosions de tous genres et par de nouveaux enlèvements ou même des fusillades?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je voudrais lire une partie du même article que l'honorable représentant est en train de citer...

M. MacEwan: Comme c'est intéressant!

L'hon. M. Turner: ...dans les déclarations dont il s'agit, mon collègue, le ministre de l'Expansion économique régionale, a aussi dit: «En ce moment, à Montréal... il se prépare une élection. Il n'y a aucun rapport entre notre action et l'élection elle-même.» Mon collègue n'a laissé aucun doute à ce sujet.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre de la Justice est-il disposé à répondre à ma question? Je vais la répéter si vous me le permettez, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je doute que ce soit nécessaire. Je suis certain que le ministre a entendu la question; à lui de dire s'il veut y répondre ou non.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre répondrait-il à ma question: est-ce là l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement a invoqué la loi sur les mesures de guerre?

L'hon. M. Turner: Non, monsieur. Les raisons en ont déjà été données dans des discours prononcés à la Chambre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Oh, non.

Une voix: Quelles raisons?

L'hon. M. Turner: Il était assez évident que la situation à laquelle nous faisons face existait dans toute la province de Québec, comme l'indiquent les lettres du premier ministre Bourassa et du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et je crois que cela a été clairement expliqué à la Chambre.

L'hon. M. Stanfield: Comme il y aura à Montréal, d'ici quatre jours, je crois, des élections municipales, le ministre de la Justice fera-t-il une déclaration détaillée aujourd'hui à la Chambre pour nous donner les raisons qui portent le gouvernement à croire que le FRAP sert de paravent au FLQ, comme l'a prétendu le ministre de l'Expansion économique régionale ailleurs qu'à la Chambre? Le peuple canadien, les candidats et les Montréalais n'ont-ils pas indiscutablement le droit de connaître ces raisons?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de York-Sud a la parole.

L'hon. M. Stanfield: J'ai une question supplémentaire à poser...

M. Lewis: Comme question supplémentaire...

L'hon. M. Stanfield: Question supplémentaire, monsieur l'Orateur!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je redonnerai la parole au chef de l'opposition. Je crois que le député de York-Sud demandait à poser une question supplémentaire. Je m'excuse auprès du chef de l'opposition. Je ne me rendais pas compte qu'il voulait poser une autre question supplémentaire. Nous lui redonnerons la parole dans un instant.

LE FRAP—LA DÉCLARATION DU MINISTRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—LES MESURES PRISES CONTRE LES ADHÉRENTS

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre.